



EDITO

Hollande, Valls, Macron, Gattaz :
« Tous pour les profits, les profits au
détriments de tous ! ».

Tel pourrait être le cri de ralliement de ces nouveaux mousquetaires de la non-redistribution. Inutile de décrire Porthos-Hollande, Athos-Valls, Aramis-Macron et d'Artagnan-Gattaz au service de l'argent Roi. Nous les connaissons, les courtisans médiatiques se chargent quotidiennement d'instruire le peuple sur leur faits d'armes. Sauf qu'on est loin des valeurs d'honneur, de loyauté et de justice qu'incarnent les héros de Dumas. Ces mousquetaires-là ont basculé du côté de l'infâme cardinal.

Qu'encore le d'Artagnan du Medef passe son temps à pourfendre la protection sociale, la réduction du temps de travail, le smic et le service public, on peut le comprendre. On n'attend rien d'autre d'un chef de meute de loups dont la raison d'être est le profit pour le profit, qui permettra de pouvoir peser encore plus dans le monopoly planétaire et faire du pouvoir de la finance et de l'argent une toute-puissance encore plus puissante que la toute-puissance qu'elle détient déjà. Mais qu'est-ce qu'ils peuvent ambitionner de plus qu'ils ne dévorent pas déjà ces loups ? Ils ont accès à tout le confort matériel qu'on peut rêver, que désirent-ils de plus ? Eh ben justement, rien que du « plus » : plus de marges bénéficiaires, plus de dividendes, plus de jetons de présence et plus de pouvoir pour pouvoir pouvoir et finalement installer une nouvelle monarchie de droit pécuniaire dont ils sont la nouvelle aristocratie.

Mais que les trois autres, soi-disant socialistes, installés à leur place par le vote citoyen (pour au moins l'un d'entre eux) fassent les godelureaux devant l'entreprise (souvenons-nous du matador Valls et de son « my government is pro-business » à la douteuse syntaxe) devrait susciter l'inquiétude de chacun. Voilà des responsables politiques censés veiller au bien public qui se font les chantres de l'entreprise privée. Et dans leurs actes, qu'en est-il concrètement ?

- Des pactes de responsabilité avec à la clé des exonérations de cotisations sociales à hauteur de 40 milliards d'euros au minimum accordées aux entreprises, de l'argent collectif remisé à l'initiative privée. Attention, pas aux patrons, aux entreprises. Ce n'est pas pareil ! D'ailleurs il n'y a plus de patrons, il y a l'Entreprise. Le Conseil National du Patronat Français (CNPF) a cédé la place au Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) depuis 1998 ; ça change tout et on ne peut que souligner qu'Yvon Gattaz (président du CNPF de 1981 à 1986) n'était qu'un patron alors que son fils Pierre (président du MEDEF depuis 2013) est un chef d'entreprise, donc vraiment rien à voir. Imaginez un premier ministre socialiste clamant au monde : « Mon gouvernement est pro-patron », ça ne se concevrait pas. Imaginez un gouvernement socialiste en la personne de son ministre du budget mettre au défi les patrons de créer le million d'emplois promis en échanges des 40 milliards en question : « vous z'êtes même pas chiches de les créer ces emplois, moi j'ai été chiche de les mettre les milliards ». Eh ben ne l'imaginez pas, c'est fait. M. Sapin met au défi (sic) le MEDEF de créer le million d'emploi prévu dans le pacte. La Cigogne rappelle que mettre au défi quelqu'un de faire quelque chose implique un sous-entendu d'échec, d'obstacle insurmontable, bref quelque chose de pas possible. Pensons-y.

- Des réformes territoriales visant à casser la cohésion nationale (cf « Les véritables enjeux de la réforme territoriale » sur notre site local) et à recréer au niveau Européen un tissu socio-économique digne des grandes villes de foires (ou de bourses) du Moyen-Âge.

- Des Modernisations de l'Action Publique (MAP), ex-RGPP, qui signent l'agonie des services publics.

- Et par la voie européenne, la préparation sous cape des négociations d'un futur Traité Transatlantique de Libre-Echange des Biens et des Services (TAFTA en anglais) entre les Etats-Unis et les 28 pays membres de l'Union Européenne, à propos duquel la

CGT Finances Publiques 67 communiquera en détail, mais qui d'ores et déjà promet de mettre à bas les identités des nations signataires, de mettre à bas le droit des peuples au bénéfice du profit des firmes multinationales.

L'avenir de notre modèle social, de nos services publics, de nos références républicaines et démocratiques est compromis. Non pas parce que, comme nous le ressassent les loups, ils sont archaïques et dépassés, mais parce qu'ils garantissent encore un semblant d'égalité entre les citoyens. Et surtout parce qu'en captant des marchés, ils empêchent les loups de se gaver encore plus.

À nous de devenir des moutons enragés.



FDD en CTL

Lors du Comité Technique Local du 13 octobre 2014, dans sa déclaration liminaire, la CGT FP 67 a dénoncé la mise en place de l'application FDD sans que les agents n'aient été formés à cet outil. Elle a revendiqué une formation efficiente pour l'ensemble des agents.

La réaction du Directeur Régional a été sans appel « chacun autour de cette table sait que la formation à un outil informatique qui n'est pas utilisé immédiatement après ladite formation est une formation perdue : les gens oublient. »

La CGT a rétorqué quelle ne manquerait pas de communiquer aux personnels que leur direction locale considérait qu'ils n'avaient pas plus de mémoire que des poissons rouges. La CGT a insisté sur le fait que s'agissant d'une application destinée à demander la restitution de frais avancés par les agents, l'absence de formation pour tous était proprement scandaleuse et ne visait qu'à décourager les demandes.

Reprenant l'argument de « la mémoire de poisson rouge », la CGT a conseillé à la direction locale de soumettre les agents chaque mois à la formation déontologie puisque aucun agent ne commence sa journée de travail en révisant

ses droits et ses devoirs et que ce genre de formation est en vertu du même principe une formation perdue. Le conseil est resté sans échos.

LA CGT INVITE LES AGENTS A REFUSER TOUT DEPLACEMENT TANT QU'ILS N'AURONT PAS ETE CORRECTEMENT FORMES A L'APPLICATION FDD.

Seule concession de la direction locale : il a été évoqué l'éventualité de mettre en place dans un 1er temps un mini-module de démonstration avant chaque début de stage pour permettre aux agents de servir leur demande de remboursement de frais dans FDD.



Modernisations : le matériel informatique

Cela fait bientôt un an que les ordinateurs du département sont en cours de remplacement. Une bonne chose en soi : les vieilles bécanes souffraient tout de même un peu lorsqu'on ouvrait plus de deux logiciels à la fois.

Avec ces ordinateurs est arrivé Windows 7. Oui, car le ministère n'a plus de budget, mais assez pour payer des dizaines de milliers de nouvelles licences. Un Windows 7 complètement bridé, où vous ne pourrez même pas changer l'heure si elle venait à se dérégler, ni même mettre l'affichage de 7 même, bien plus esthétique que celui imposé d'office, version Windows 95 grise.

A titre de comparaison, nos amis de la gendarmerie

sont passés de Windows à Linux (et plus précisément une version Ubuntu libre d'utilisation) il y a plusieurs années déjà. Economies réalisées : deux millions d'euros par an pour 85 000 ordinateurs. Alors oui, il y a des problèmes de compatibilité avec les logiciels « maison ». Chez les gendarmes aussi, et ça ne les a pas freinés.

D'ailleurs, on aurait pu penser que cela se ferait chez nous aussi. Après tout, les ordinateurs mis à disposition du public dans les SIE (pour les professionnels qui n'auraient pas Internet à domicile) tournent sous... Ubuntu. Dommage qu'aucun agent n'y soit formé, ou n'ait même eu une démonstration, et serait donc bien incapable d'aider les contribuables...

SI NOUS PRENONS "P" POUR PROXIMITE, "S" POUR SERVICE,
"E" ECONOMIES, "U" POUR USAGER ET "A" POUR AGENT
SELON LE THEOREME DE RIQUER, ON
OBTIENT : -P - A - U - S = E
APPLIQUE A L'AXIOME DE PARENT, ON
OBTIENT DU VIDE !!!



Réduction des horaires d'accueil, une atteinte de plus au service public !

Le Président du Comité Technique de la DRFiP vient de convoquer les organisations syndicales pour un CTL le 12 novembre 2014, afin d'évoquer l'éventualité d'une modification des horaires d'ouverture de l'accueil physique dans les structures locales accueillant du public.

Encore une atteinte au service public en perspective, dans quel but ? À l'évidence pour pallier le manque de personnel dû aux suppressions successives d'emplois à la DGFiP ! Si la chose pourrait se concevoir dans des petits guichets ou des petites structures locales, lorsqu'il s'agit de CFP de plus grande importance, tels que ceux par exemple de Haguenau, de Schiltigheim ou du 35 avenue des Vosges, possédant des structures d'accueil à plein temps, les choses se compliquent.

Il est clair, d'emblée, que le contribuable ne va pas hurler de joie en se cognant le nez sur la porte d'entrée du site. Il va revenir le lendemain énervé ou bien va se rabattre sur les possibilités lui restant offertes : le téléphone, Gaïa, la messagerie. Cela occasionnera un travail supplémentaire aux agents des services, alors qu'une réponse immédiate aurait pu lui être donnée en direct. Quel gain ?

Quelles demi-journées choisir pour ces fermetures ? Pas le mercredi à cause du temps partiel et des nombreux parents qui ont opté pour cette solution pour s'occuper de leurs enfants ? Mais à la DGFiP également bon nombre d'agents ont choisi cette option ! Tant pis pour les autres. Que vont faire les agents de l'accueil durant ces demi-journées, s'ils n'en profitent pas pour améliorer leur formation ? Travailler certes. Mais pour qui ? Pour tous les services ? Qui va en décider ? Tout cela s'annonce bien compliqué. Reste enfin le coût de cette réorganisation, car cela n'est pas anodin. Il faudra refaire toute la signalétique, les cachets des services etc ? Qu'importe, le contribuable paiera, double punition pour sa pomme. Inutile de préciser que la CGT n'est guère favorable à une amputation même partielle de cette mission de service public, celle de l'accueil.

Fiches de signalement

Lors du rapport éponyme effectué au dernier CHSCT, celui du 22 septembre 2014, il a été constaté que seules 14 fiches de signalement avaient été transmises à l'autorité compétente de la DRFiP 67 depuis le début de l'année tous services confondus. C'est peu !

En effet, dans le contexte actuel de stress, d'agressivité grandissants, il est flatteur, certes, mais quelque peu illusoire de croire que seuls 14 incidents ont émaillé le quotidien des agents du département. Il est rappelé ici que la fiche de signalement ne se limite pas seulement à relater les agressions externes donc émanant du public, mais sert également à faire remonter les brimades au quotidien, les comportements hors de la normalité, voire les situations de harcèlement moral, venant aussi bien de la hiérarchie que du ou de la collègue d'à côté.

La CGT rappelle ici qu'il est important, dans un souci purement thérapeutique, de le signaler dès leur apparition au moyen de cette fiche de signalement.

Ces cas heureusement encore marginaux ne sont plus rares, en cette période de suppressions d'emplois sans précédent que connaît notre ministère à l'heure qu'il est.

Les agents se rendent journallement sur leur lieu de travail pour y effectuer les tâches qui leur sont dévolues, pas pour s'y ruiner la santé ou se faire démolir psychologiquement. Ils ont droit au respect et à la dignité. Il est intolérable de penser que des collègues se lèvent le matin avec « la boule au ventre » rien qu'à l'idée de se faire encore épier, calomnier, laminer. Certains ont tendance à l'oublier, même sur les gros sites urbains.

Pensez-y, le droit ne s'use que si l'on ne s'en sert pas ! Donc pas d'hésitations, pas d'autocensure, c'est de vos conditions de travail, de votre santé, de votre vie au quotidien qu'il s'agit !

Totale déconnexion !

Lors du CTL du 13 octobre 2014, le meilleur d'entre nous présentait sans complexe aucun, dans le cadre des réformes de structures, les divers projets de fermetures de postes, tels que ceux de Hoerdt ou de Rhinau par exemple, avec au passage les spécialisations de certains postes. C'est ainsi que les CFP de Wasselonne et de Brumath ne seront, à compter du 1er janvier 2015, plus chargés du recouvrement de l'impôt mais seront spécialisés dans la gestion du secteur public local (SPL). Dès lors, pour illustrer la situation, les contribuables du village de KRIEGSHEIM par exemple, devront à l'avenir se déplacer au CFP de SCHILTIGHEIM, soit faire 25 km, et ceux de WANGENBOURG-ENGENTHAL faire 29 km jusqu'au CFP de MOLSHEIM pour payer leurs impôts ou régler un quelconque problème y affairant. Cela fait cher du renseignement, et il y a pire.

Mais selon le DRFiP ce n'est pas un problème, puisque les gens prennent même leur voiture pour aller acheter leur baguette (sic). Souvenons-nous que le même DRFiP nous vendait la fusion en 2012 en se réjouissant de l'important maillage des postes et donc de leur proximité avec le public, rappelons-nous le foin qui avait été fait avec le concept de l'interlocuteur fiscal unique.

Sans doute le patron ignore-t-il que bon nombre de nos concitoyens ne sont pas ou plus motorisés, que bon nombre des personnes âgées (il y en a de plus en plus paraît-il) n'ont pas de PC ou n'y ont jamais touché, et n'y toucheront jamais.

Argument non recevable pour le meilleur d'entre nous. Pour lui, qu'importe la distance à parcourir, car le contribuable aura la certitude d'obtenir satisfaction dans un CFP de plus grande envergure. Facile, lorsque l'on occupe un appartement situé en plein centre de Strasbourg à proximité de tous les services publics ! Il est clair que la CGT n'adhère pas à cette conception des choses et a voté contre ces restructurations qui n'ont rien à voir avec une modernisation de notre administration, bien au contraire. Pour elle, l'administration des Finances Publiques doit rester au service et au plus proche du citoyen.

Et l'on se demande certains jours si la haute hiérarchie vit dans le même monde que ses agents, et si le service public est vraiment sa préoccupation.

Quand le développement durable entraîne des coupes de boulevards

Depuis quelques années, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable. Si, si, rappelez-vous : recyclage du papier, impression recto-verso... Ainsi, et vu la taille du bâtiment, la direction accueille dans sa cour intérieure une benne pour le papier.

Oui mais ! Selon une OS, l'emplacement de cette benne n'est pas adéquat. Lors du CTL du 13 octobre, elle a donc préconisé la coupe pure et simple de deux boulevards de la cour pour déplacer cette benne.

La Cigogne regrette de ne pas avoir emporté d'appareil photo pour immortaliser les regards courroucés lancés à cette OS à cette évocation.



Didier Mas, compagnon de route et de militance de toujours nous a quittés samedi soir.

Il y a quelques jours il me disait encore qu'il se préparait à la retraite qu'il comptait prendre à l'été 2015 après avoir attendu l'aumône du dernier échelon de cadre C.

Le sort en a voulu différemment.

Didier avait la vision des choses et le sens de la justice des gens simples. Il avait la grandeur d'âme et la fidélité des humbles.

Il n'a pas eu une existence facile, loin s'en faut. Il ne s'est pourtant jamais plaint. Bien au contraire il a toujours été sensible aux malheurs et aux problèmes des autres.

Nous perdons un camarade de grande valeur.

